



# LES INDICATEURS SUR LA GOUVERNANCE DES RÉGULATEURS SECTORIELS

Résultats de l'analyse – 12 membres de RegulaE.Fr

Date de publication: Décembre 2019



# Sommaire

---

1. Les travaux du réseau OCDE des régulateurs économiques
2. Résultats pour les membres RegulaER.fr
  1. Indépendance
  2. Responsabilité
  3. Champ d'action
3. Conclusions, remerciements et contact



# 1. LE RÉSEAU OCDE DES RÉGULATEURS ÉCONOMIQUES



# Le Réseau OCDE des régulateurs économiques (NER)

---

**Réseau de 70+ régulateurs** issus de secteurs différents (communications, eau, énergie, transports) et de 30+ pays et régions à travers le monde.

**Forum unique** qui promeut le dialogue entre régulateurs pour partager les expériences, aborder les défis et identifier les solutions innovantes.

- **Documentation et analyse de tendances globales** : les indicateurs de gouvernance des régulateurs sectoriels
- **Études de performance des régulateurs** selon la méthodologie OCDE de revue par les pairs (10 régulateurs dans 5 pays à ce jour)
- **Travaux normatifs** : orientations et lignes directrices sur la gouvernance et l'indépendance des régulateurs
- **Travaux analytiques** : technologies émergentes, sciences comportementales



# Une bonne gouvernance pour une meilleure performance : sept principes



1. La clarté du rôle des régulateurs

2. Prévenir toute influence illégitime et préserver la confiance

3. Les structures de prise de décision et de gouvernance au soutien de l'indépendance des régulateurs

4. L'obligation de rendre compte et la transparence

7. L'évaluation de la performance

6. Le financement

5. L'engagement



## Les indicateurs sur la gouvernance des régulateurs sectoriels

---

Les indicateurs sur la gouvernance des régulateurs sectoriels cartographient les dispositifs réglementaires de 130 régulateurs opérant dans cinq secteurs et 38 pays – **et bientôt plus!**



Énergie



E-comms



Transport  
ferroviaire



Transport  
aérien



Eau

Questions découlant du cadre normatif de l'OCDE et des contributions du réseau OCDE des régulateurs économiques.



# Indicateurs sur la gouvernance des régulateurs sectoriels

Les indicateurs mesurent la solidité des dispositifs de gouvernance des régulateurs et sont structurés autour de trois composantes :

1

## Indépendance

Degré d'indépendance vis-à-vis du gouvernement et du secteur régulé.

2

## Responsabilité

Responsabilité auprès du gouvernement, du parlement, de l'industrie et du public.

3

## Champ d'action

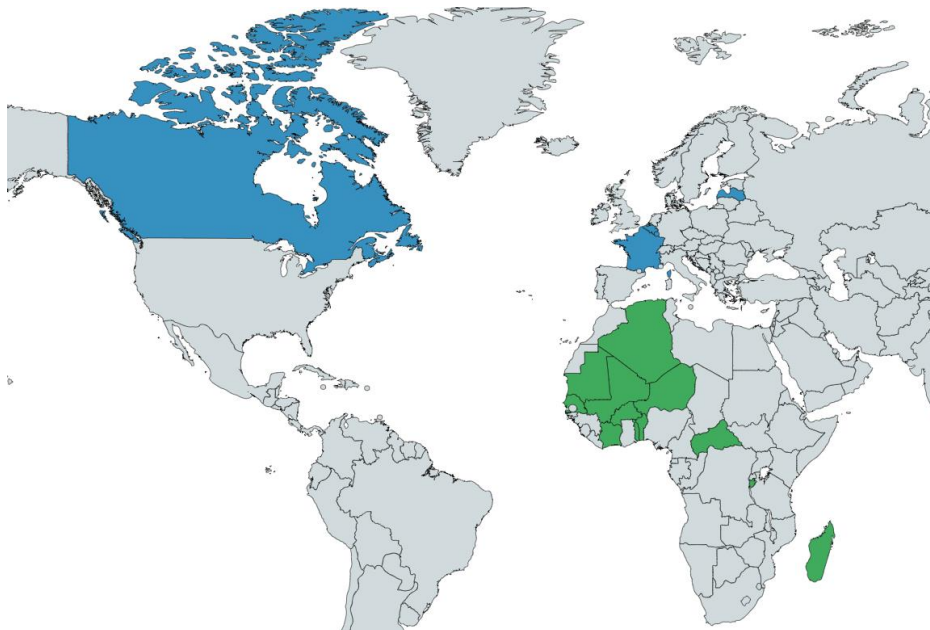
Éventail d'activités qu'un régulateur peut exercer et de pouvoirs dont il peut être doté.



# Élargissement de l'étude aux membres de RegulaE.Fr – Secteur de l'énergie

Douze nouveaux membres de RegulaE.Fr ont participé à l'étude : **Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.**

4 membres RegulaE.Fr sont déjà dans la base de données : Belgique, France, Lettonie, Luxembourg et Canada.



 Membres de RegulaE.Fr déjà dans la base de donnée

 Membres de RegulaE.Fr nouvellement ajoutés





## 2.1. RESULTATS CLÉS : INDÉPENDANCE

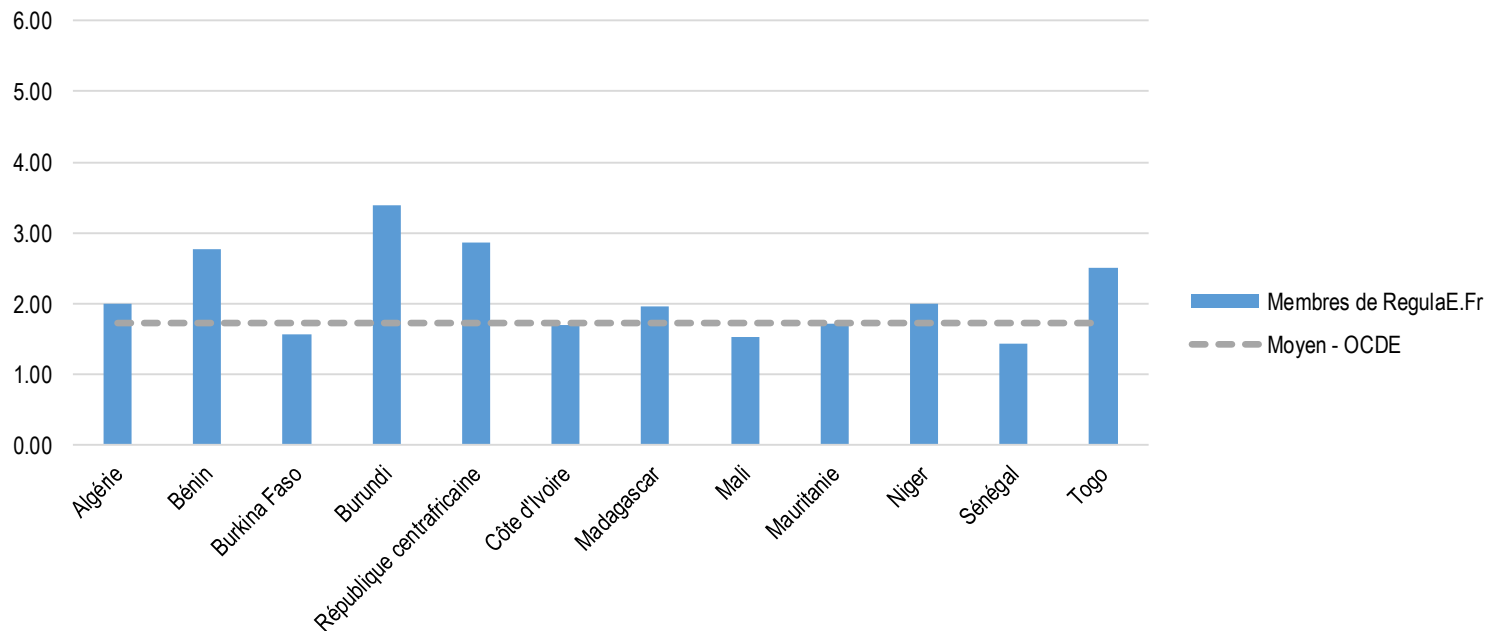


# Valeurs des indicateurs : indépendance



Les indicateurs de cette composante mesurent l'indépendance des régulateurs vis-à-vis du pouvoir politique et des secteurs réglementés. Les questions sont organisées en trois sous-sections : relations avec l'exécutif, personnel et budget. Ces indicateurs s'intéressent à l'indépendance *de facto*, au-delà de l'indépendance *de jure* seulement.

Indicateurs : composante indépendance



NB: Les indicateurs varient de zéro à six, des accords de gouvernance les plus efficaces aux moins efficaces.

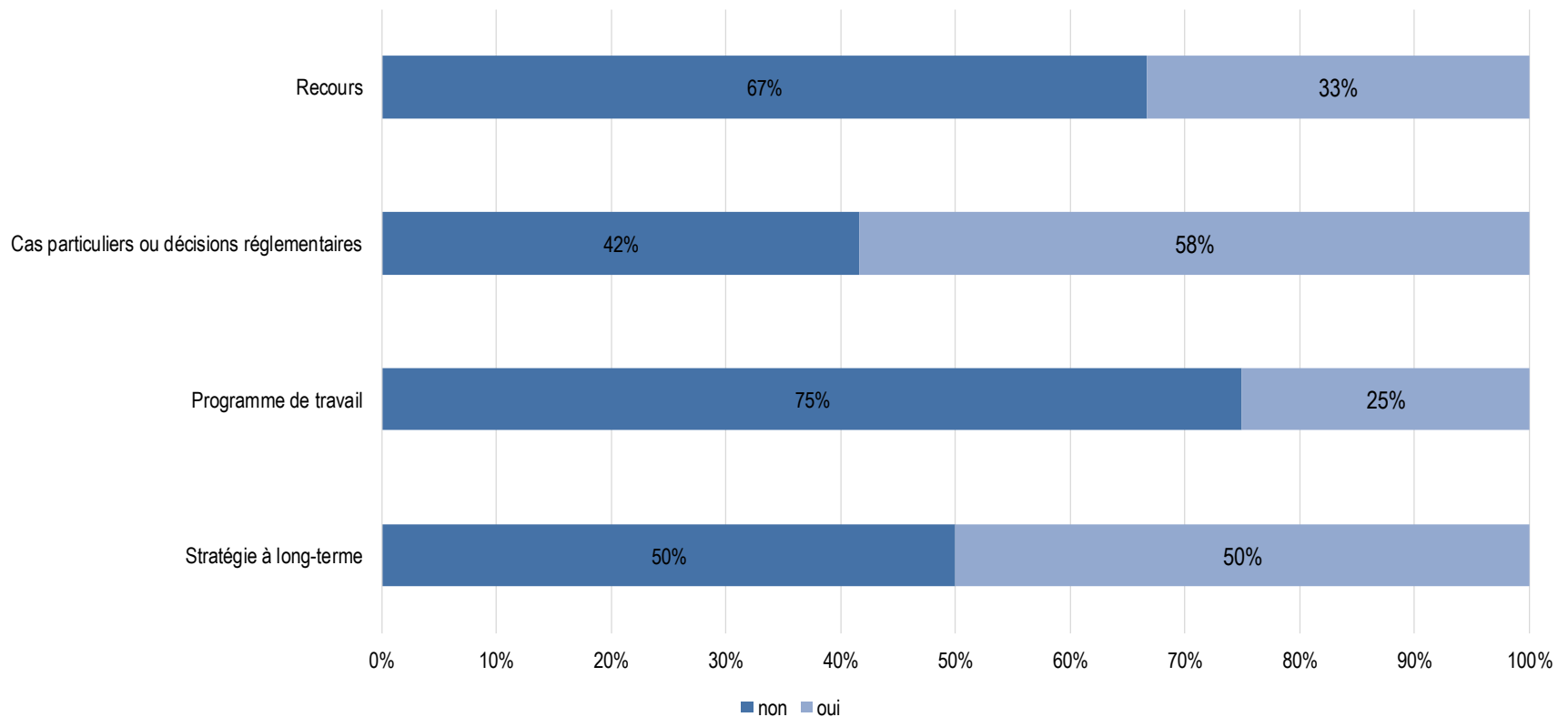
Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>)



De nombreux régulateurs peuvent recevoir des directives de la part du gouvernement concernant leur programme de travail, des cas ou décisions particuliers et des appels.



Le régulateur peut recevoir des directives du gouvernement concernant :



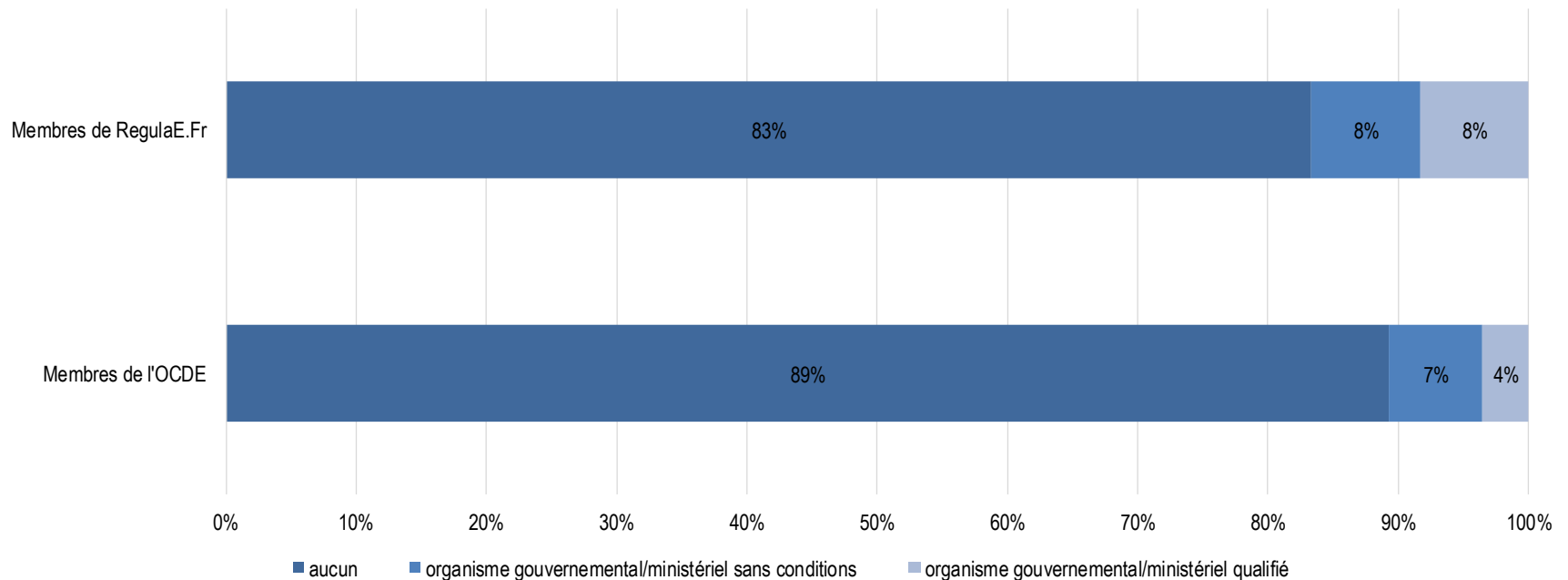
Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>)



# Une institution ministérielle ou gouvernementale peut annuler les décisions de plusieurs régulateurs, de façon inconditionnelle ou avec qualifications.



Quelle institution, autre qu'un tribunal, peut annuler les décisions du régulateur ?



La catégorie « Membres de RegulaE.Fr » comprend les 12 nouvellement ajoutés à la base de données (voir p. 8 pour la liste complète). La catégorie « Membres de l'OCDE » comprend tous les pays membres de l'OCDE à l'exception des États-Unis.

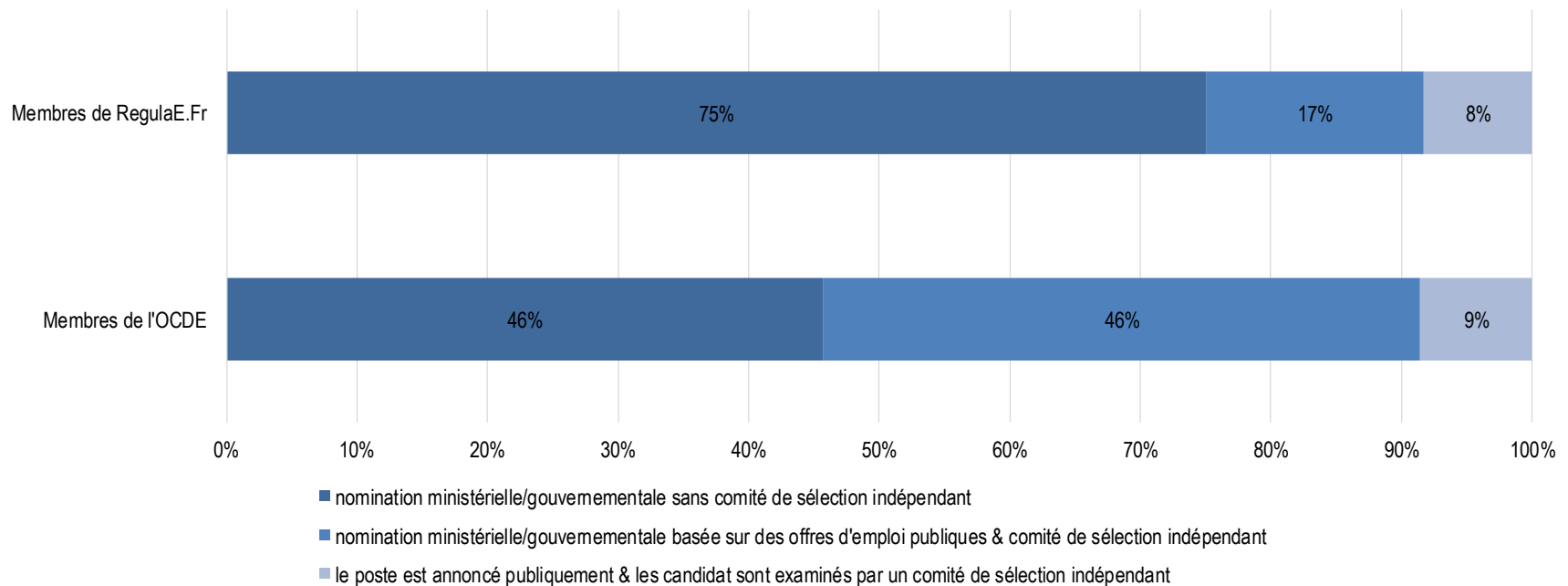
Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>



# Le recours à un panel de sélection indépendant est rare pour la sélection des dirigeants.



Quel est le processus de sélection du directeur/ des membres du conseil?



La catégorie « Membres de RegulaE.Fr » comprend les 12 nouvellement ajoutés à la base de données (voir p. 8 pour la liste complète). La catégorie « Membres de l'OCDE » comprend tous les pays membres de l'OCDE à l'exception des États-Unis.

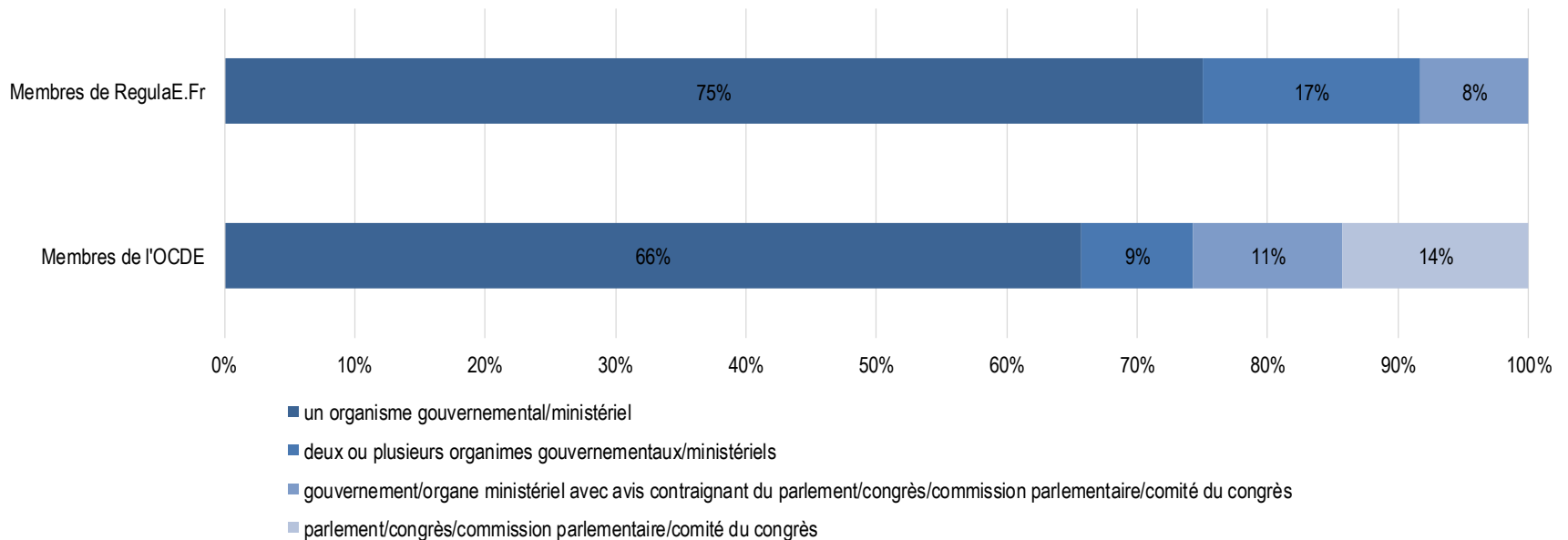
Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>



# L'implication du parlement est rare pour la nomination des dirigeants.



Quel est l'organe habilité par la loi à procéder à la nomination définitive du directeur/des membre du conseil ?



La catégorie « Membres de RegulaE.Fr » comprend les 12 nouvellement ajoutés à la base de données (voir p. 8 pour la liste complète). La catégorie « Membres de l'OCDE » comprend tous les pays membres de l'OCDE à l'exception des États-Unis.

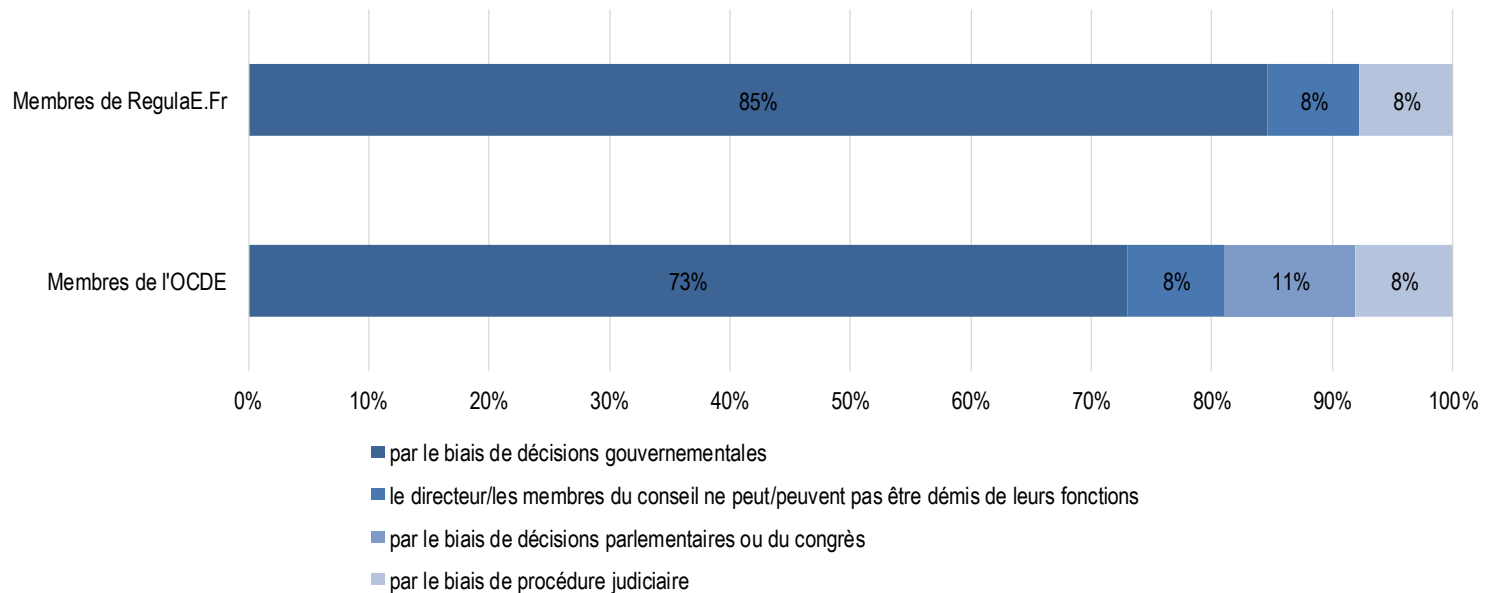
Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>



# Les dirigeants peuvent être licenciés sur décision gouvernementale dans la majorité des régulateurs.



Comment le directeur/les membres du conseil peut-il/peuvent-ils être démis de leurs fonctions ?



La catégorie « Membres de RegulaE.Fr » comprend les 12 nouvellement ajoutés à la base de données (voir p. 8 pour la liste complète). La catégorie « Membres de l'OCDE » comprend tous les pays membres de l'OCDE à l'exception des États-Unis.

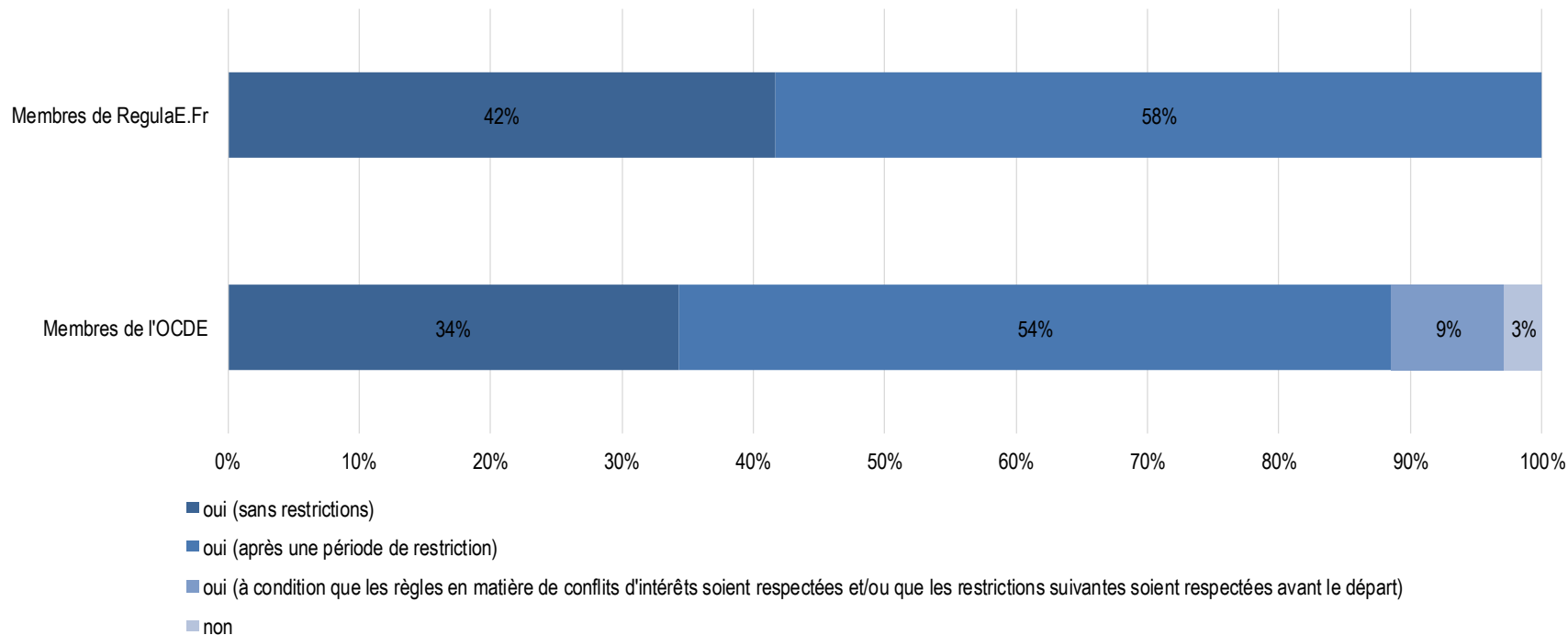
Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>



# Les périodes de restrictions d'emploi sont assez répandues, mais varient en terme de durée.



Le directeur/les membres du conseil peuvent-ils accepter des emplois au sein du gouvernement liés au secteur qui est régulé par le régulateur et/ou du secteur qui est régulé par le régulateur après la fin de leur mandat ?



La catégorie « Membres de RegulaE.Fr » comprend les 12 nouvellement ajoutés à la base de données (voir p. 8 pour la liste complète). La catégorie « Membres de l'OCDE » comprend tous les pays membres de l'OCDE à l'exception des États-Unis.

Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>

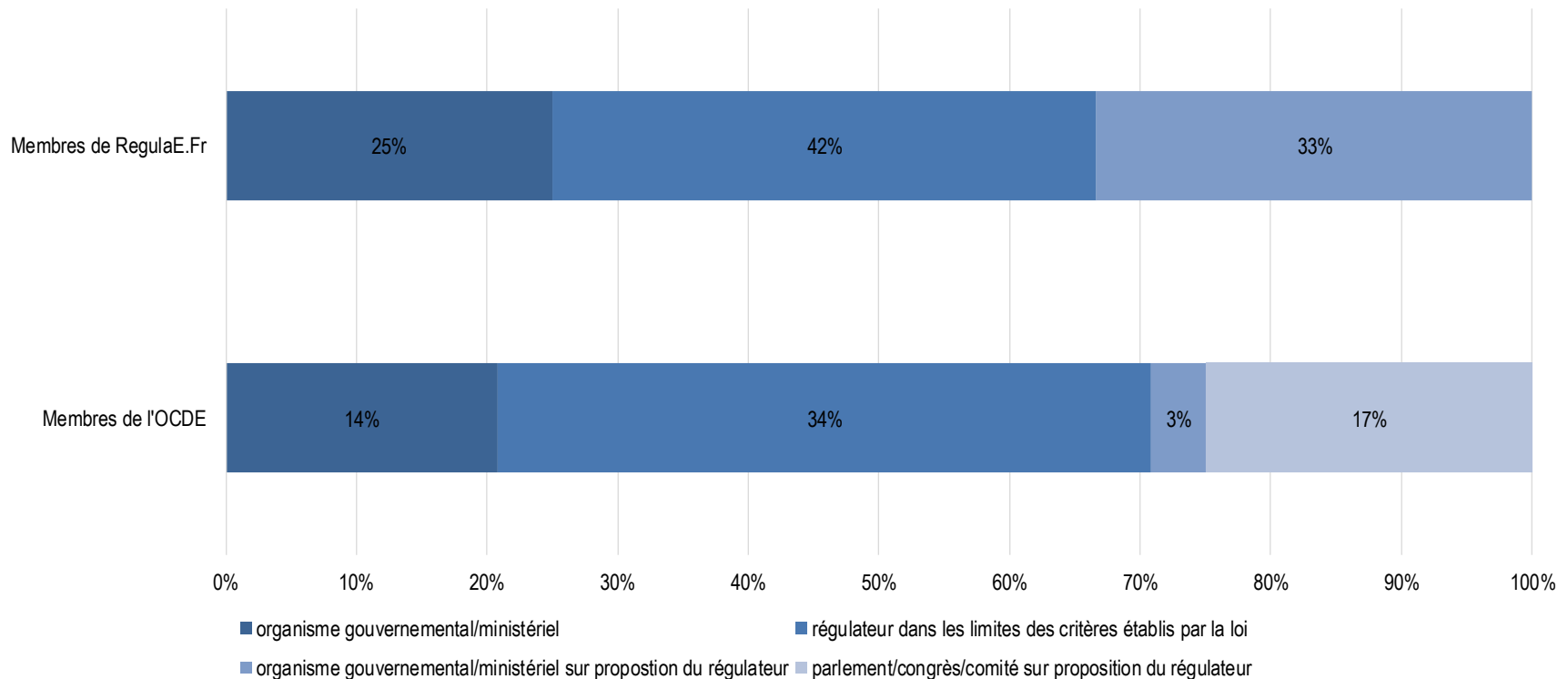




# Certains régulateurs ne fixent pas le niveau de frais payés par le secteur régulé.

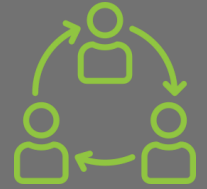


Si le régulateur est financé en totalité ou en partie par les frais payés par le secteur régulé, qui fixe le niveau de ces frais ?



La catégorie « Membres de RegulaE.Fr » comprend les 12 nouvellement ajoutés à la base de données (voir p. 8 pour la liste complète). La catégorie « Membres de l'OCDE » comprend tous les pays membres de l'OCDE à l'exception des États-Unis.

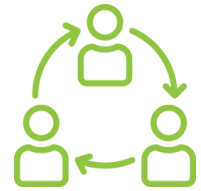
Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>



## 2.2. RÉSULTATS CLÉS : RESPONSABILITÉ

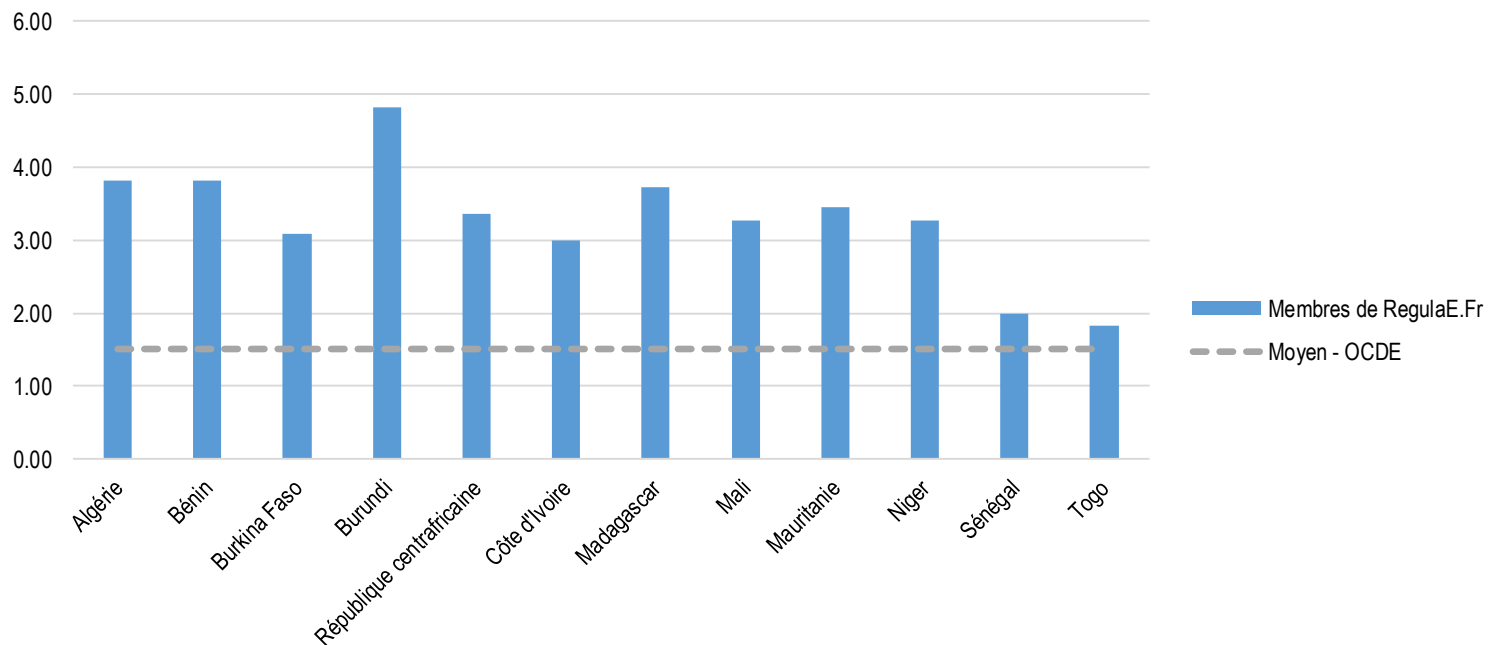


# Valeurs des indicateurs : responsabilité



Cette composante montre la responsabilité du régulateur vis-à-vis des différentes parties prenantes, dont le gouvernement, le parlement, l'industrie réglementée et le grand public. Il capture l'adhésion aux outils de gestion réglementaire et examine la collecte, l'utilisation, la publication et la communication d'information sur performance.

## Indicateurs : composante responsabilité

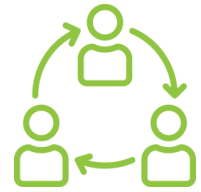


NB: Les indicateurs varient de zéro à six, des accords de gouvernance les plus efficaces aux moins efficaces.

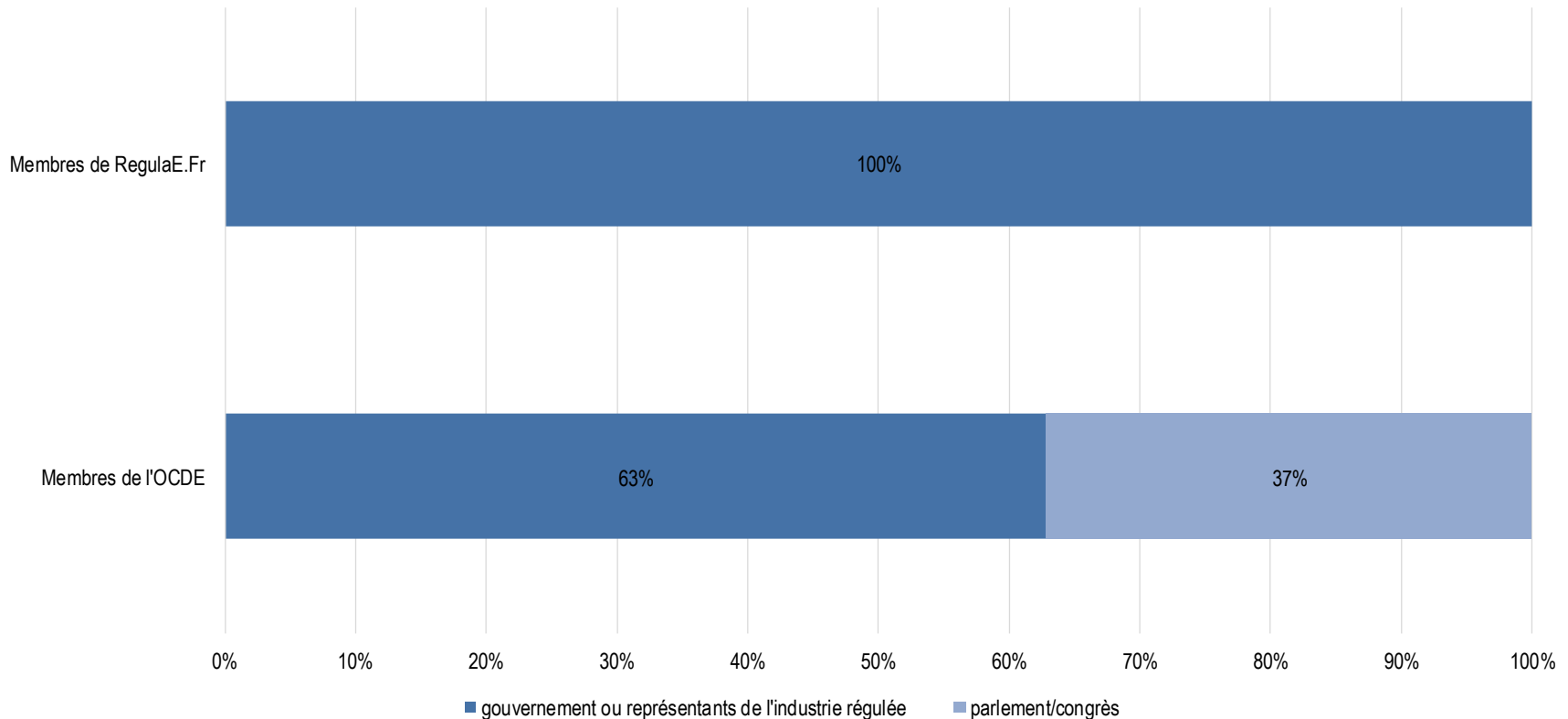
Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>



# Tous les régulateurs doivent rendre compte formellement auprès du gouvernement.



A qui le régulateur doit-il rendre compte directement en vertu de la loi ou des statuts ?



La catégorie « Membres de RegulaE.Fr » comprend les 12 nouvellement ajoutés à la base de données (voir p. 8 pour la liste complète). La catégorie « Membres de l'OCDE » comprend tous les pays membres de l'OCDE à l'exception des États-Unis.

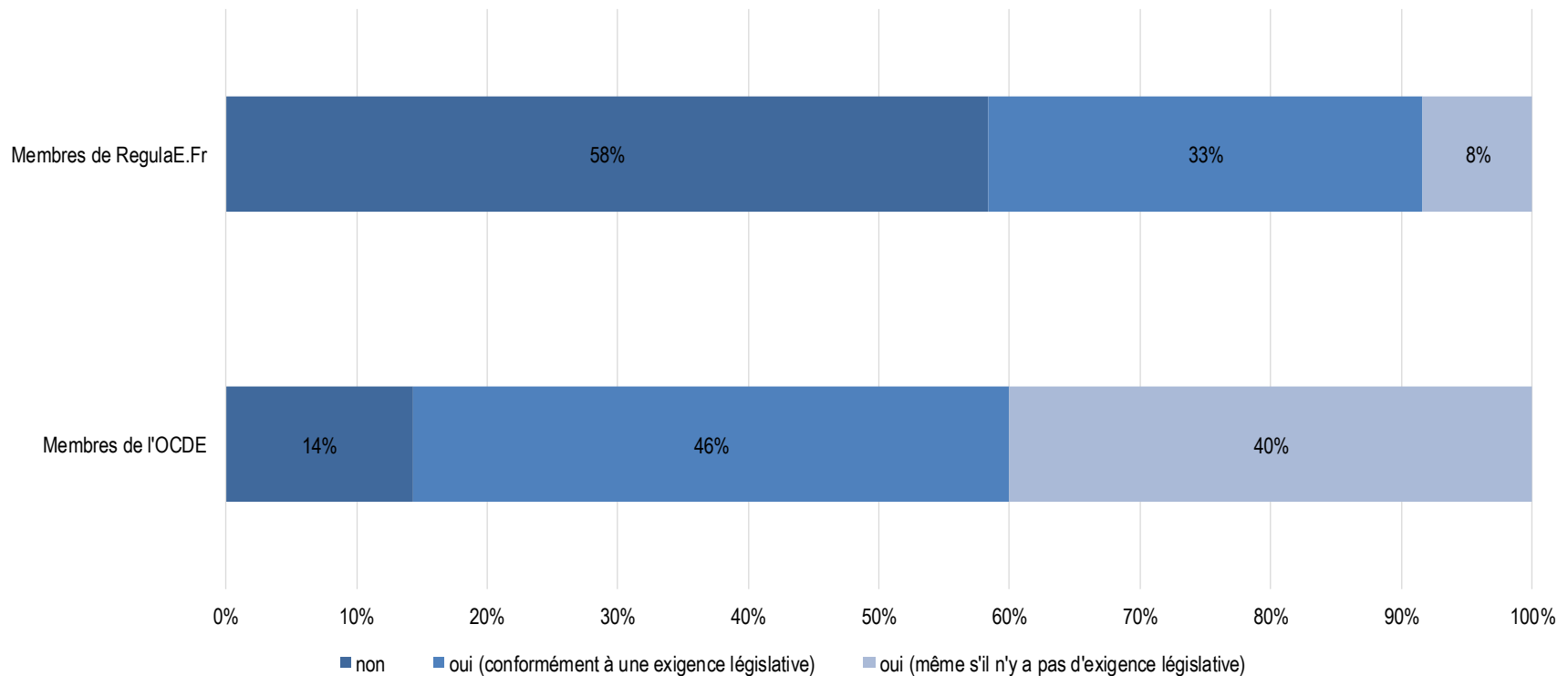
Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>



< 1/2 des régulateurs publient les projets de décisions et recueillent des commentaires des parties prenantes.



Le régulateur publie-t-il des projets de décisions et recueille-t-il les commentaires des parties prenantes ?

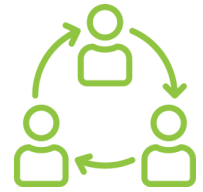


La catégorie « Membres de RegulaE.Fr » comprend les 12 nouvellement ajoutés à la base de données (voir p. 8 pour la liste complète). La catégorie « Membres de l'OCDE » comprend tous les pays membres de l'OCDE à l'exception des États-Unis.

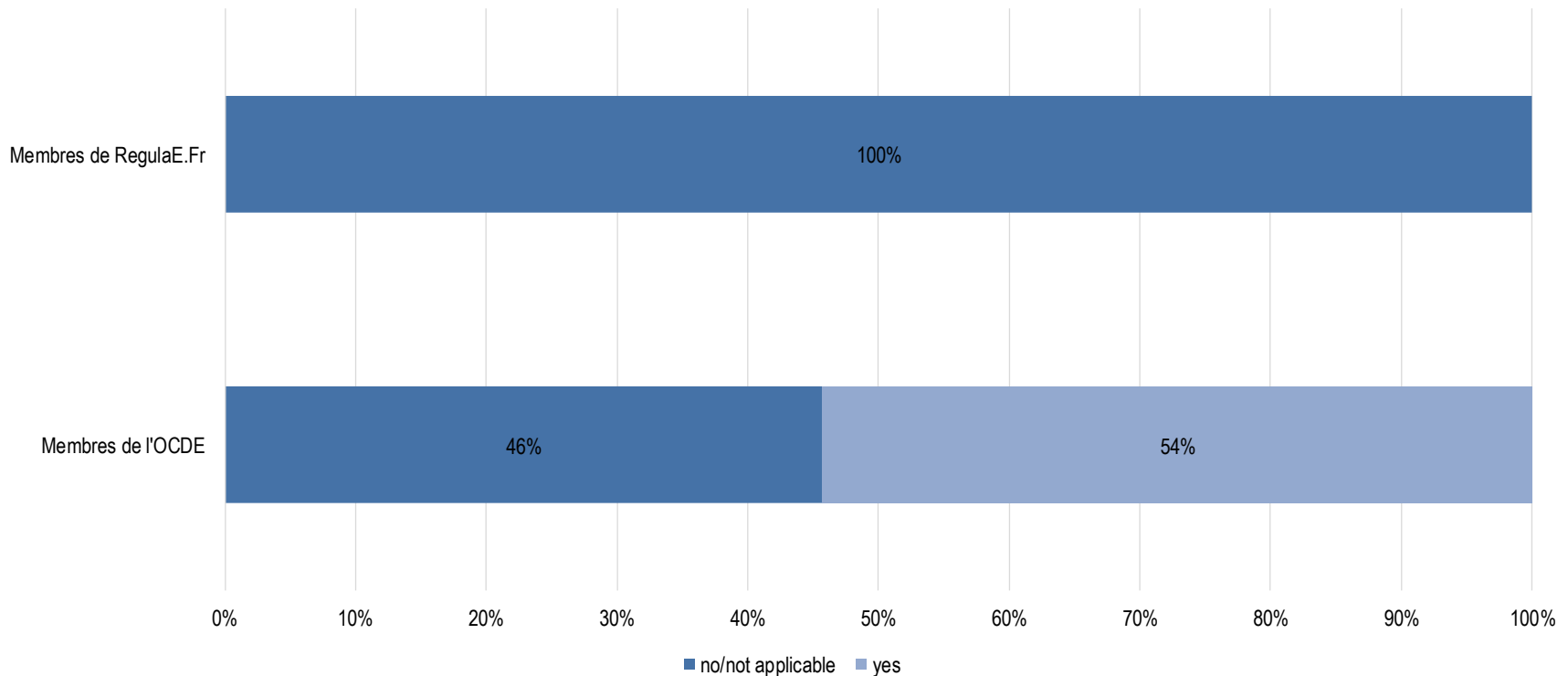
Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>



# Aucun régulateur ne présente un rapport de ses activités au parlement en personne.



Le régulateur présente-t-il un rapport de ses activités aux commissions parlementaires/comités du congrès ?

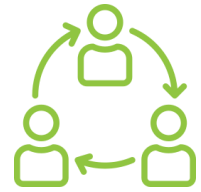


La catégorie « Membres de RegulaE.Fr » comprend les 12 nouvellement ajoutés à la base de données (voir p. 8 pour la liste complète). La catégorie « Membres de l'OCDE » comprend tous les pays membres de l'OCDE à l'exception des États-Unis.

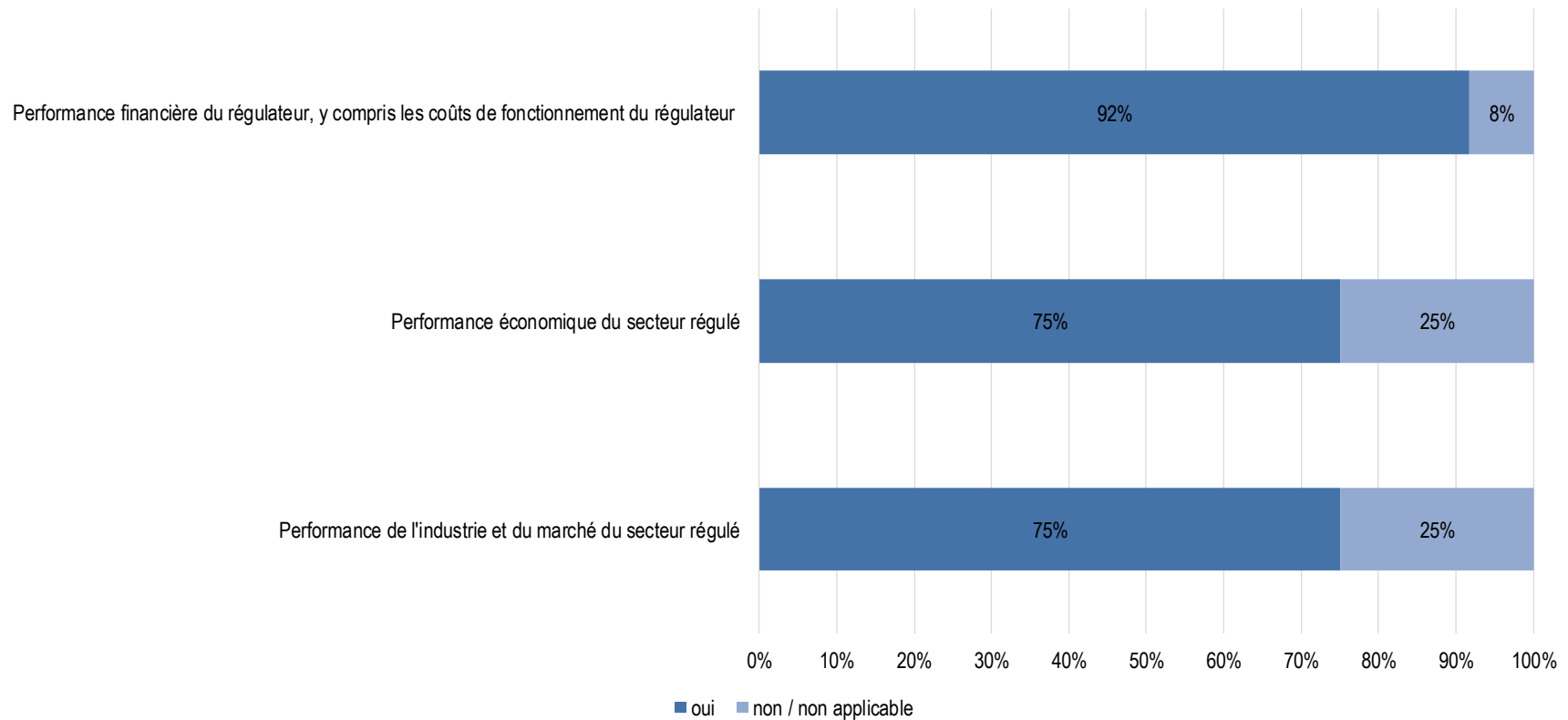
Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>



# La majorité des régulateurs collecte les informations liées à leur performance.



## Rapport de performance, membres de RegulaE.Fr nouvellement ajoutés



La catégorie « Membres de RegulaE.Fr » comprend les 12 nouvellement ajoutés à la base de données (voir p. 8 pour la liste complète). La catégorie « Membres de l'OCDE » comprend tous les pays membres de l'OCDE à l'exception des États-Unis.

Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>



## 2.3. RÉSULTATS CLÉS : CHAMPS D'ACTION



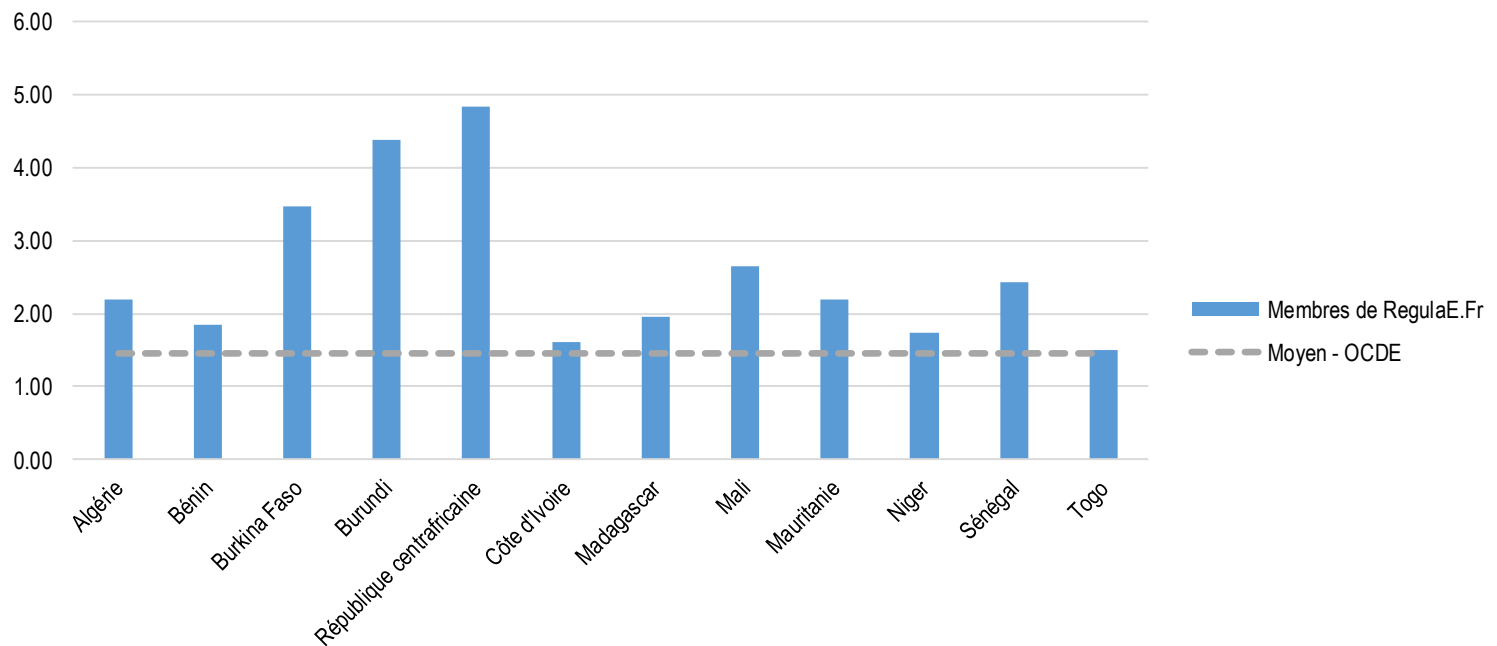


# Valeurs des indicateurs : champ d'action



Cette composante montre l'éventail des activités exercées par le régulateur, y compris la fixation des tarifs, la publication de normes et les pouvoirs de sanction.

## Indicateurs : composante champ d'action



NB: Les indicateurs varient de zéro à six, des accords de gouvernance les plus efficaces aux moins efficaces.

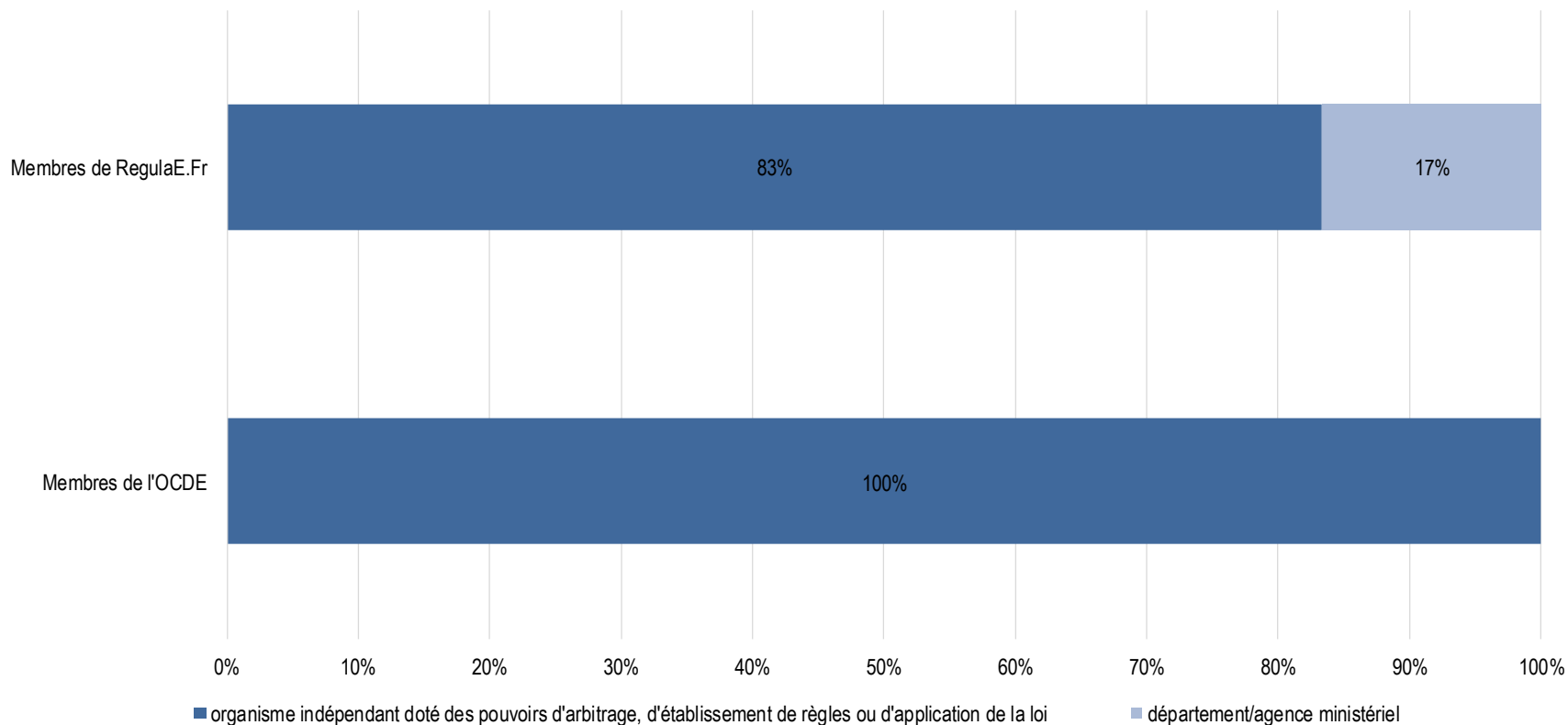
Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>



# La majorité des régulateurs sont des organismes indépendants.



## Quel est le statut du régulateur ?



La catégorie « Membres de RegulaE.Fr » comprend les 12 nouvellement ajoutés à la base de données (voir p. 8 pour la liste complète). La catégorie « Membres de l'OCDE » comprend tous les pays membres de l'OCDE à l'exception des États-Unis.

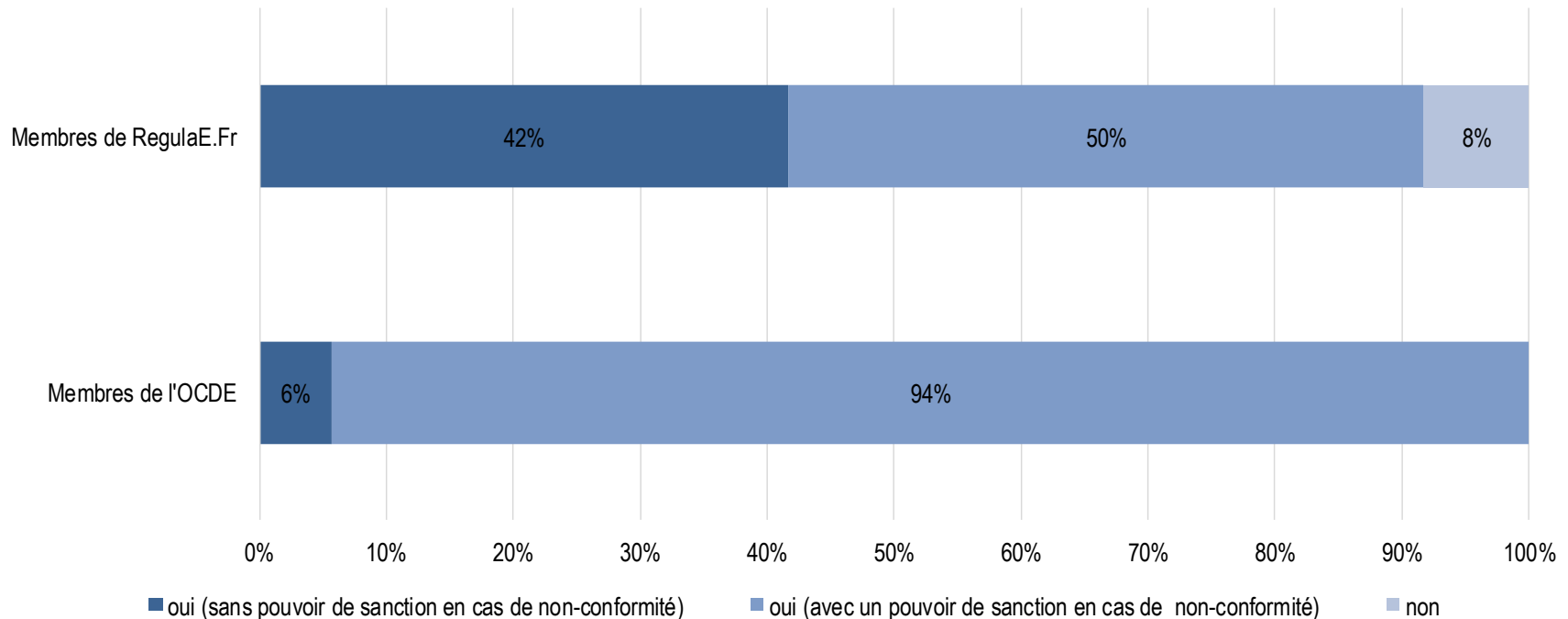
Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>



Les régulateurs peuvent recueillir des informations auprès des entités régulées, mais la majorité ne peut imposer de sanction en cas de manquement.



Le régulateur peut-il recueillir des informations auprès des entités régulées via un processus obligatoire ?



La catégorie « Membres de RegulaE.Fr » comprend les 12 nouvellement ajoutés à la base de données (voir p. 8 pour la liste complète). La catégorie « Membres de l'OCDE » comprend tous les pays membres de l'OCDE à l'exception des États-Unis.

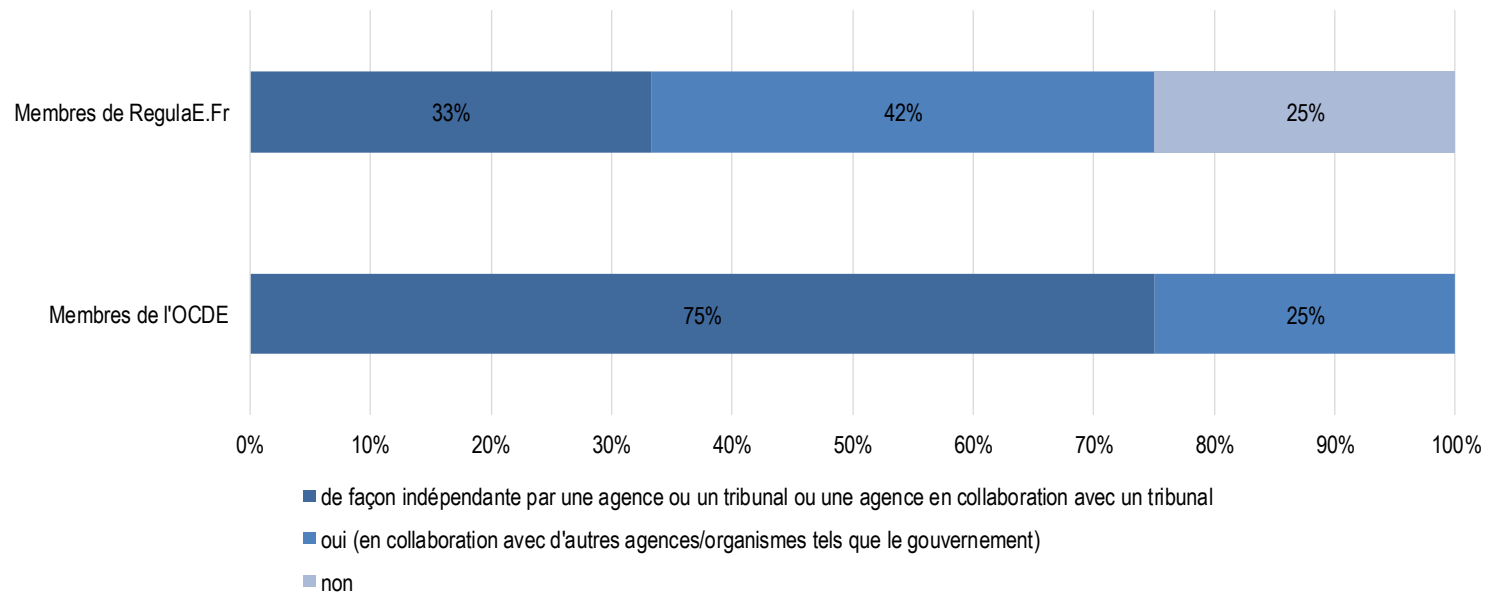
Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>



Comparé aux pays de l'OCDE, peu de régulateurs peuvent imposer des sanctions et des pénalités de façon indépendante.



Le régulateur peut-il imposer des sanctions et des pénalités (par exemple financière ou pénale) ?



La catégorie « Membres de RegulaE.Fr » comprend les 12 nouvellement ajoutés à la base de données (voir p. 8 pour la liste complète). La catégorie « Membres de l'OCDE » comprend tous les pays membres de l'OCDE à l'exception des États-Unis.

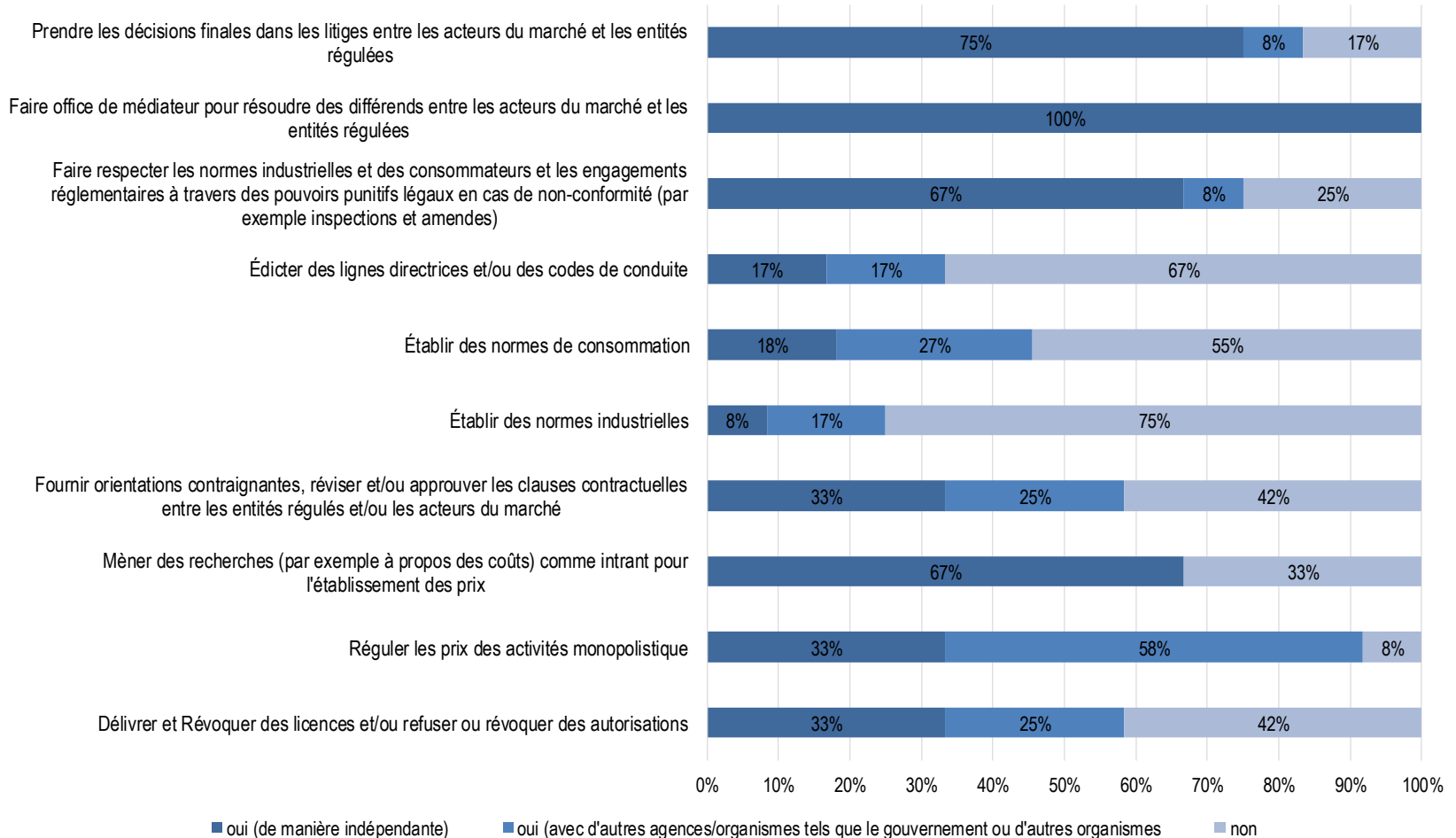
Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>



# Champs d'action : autres pouvoirs



## Fonctions



Source: Questionnaire OCDE auprès des membres RegulaE.FR, voir <https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/governance-of-regulators.htm>



# CONCLUSIONS ET REMERCIEMENTS



# Conclusions

---

- Une véritable opportunité de progression dans la composante « responsabilité »: même lorsque des outils similaires sont en place, l'engagement des parties prenantes semble différer d'un pays à l'autre. Par exemple, la durée de la consultation et les moyens de publication des projets de décision varient.
- Des similitudes en matière d'exigences formelles pour les nouveaux membres RegulaE.fr étudiés, en particulier dans la composante « indépendance » - *Ex. indépendance formelle / de jure.*
- Des différences notables entre les pays membres de RegulaE.fr et les pays membres de l'OCDE dans la composante « champ d'action ». Cette différence se note par exemple dans les pouvoirs de sanction des régulateurs.



# Remerciements et contact

---

Un grand merci aux équipes de: La Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG) de l'Algérie, l'Autorité de Régulation de l'Électricité (ARE) du Benin, l'Autorité de Régulation du Sous-secteur de l'Electricité (ARSE) de Burkina Faso, l'Autorité de Régulation des secteurs de l'Eau potable et de l'Energie (AREEN) du Burundi, l'Agence autonome de Régulation du Secteur de l'Electricité en Centrafrique (ARSEC) de la République centrafricaine, l'Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Electricité (ANARE-CI) de la Côte d'Ivoire, l'Office de Régulation de l'Electricité (ORE) de Madagascar, la Commission de Régulation de l'Electricité et de l'Eau (CREE) du Mali, l'Autorité de Régulation de Mauritanie (ARE), l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie (ARSE) du Niger, la Commission de Régulation du Secteur de l'Electricité (CRSE) du Sénégal et l'Autorité de Réglementation du Secteur de l'Electricité (ARSE) du Togo.

Ce travail n'aurait pas été possible sans l'aide de la Commission de régulation de l'énergie. Un merci particulier à Miyuki Tsuchiya, Rébecca Radereau et Michaël Mastier.

Les travaux d'analyse OCDE ont été menés pas Alexis Durand, Sephora Lutonadio et Lorenzo Casullo, avec l'appui de Claire Léger et Anna Pietikainen.

Contact:

[Alexis.Durand@oecd.org](mailto:Alexis.Durand@oecd.org)

[Anna.Pietikainen@oecd.org](mailto:Anna.Pietikainen@oecd.org)